## **GUIDE TECHNIQUE**

2024 - 2025





## Table des matières

INTRODUCTION	3
CHAPITRE 1 – RÈGLES D'ACCÈS AU RÉSEAU DE COMPÉTITION	4
A. Athlète	4
B. Entraineure et entraineur	4
C. Club	4
CHAPITRE 2 - RÉSEAU DE COMPÉTITION	5
A. Événements de la FNQ - Festival, Coupes et Championnat	6
1. Renseignements techniques	
2. Mini coupe	7
3. Coupe du Québec junior	8
4. Coupe du Québec senior	10
5. Championnat québécois	12
6. Festival par équipes	14
7. Grand Prix du Québec	16
B. Invitations	17
1.Renseignements techniques	17
CHAPITRE 3 – GRILLE DES FRAIS DE COMPÉTITION	19
CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS POUR LES COMITÉS ORGANISATEURS	21

### INTRODUCTION

L'objectif du présent guide technique de la Fédération de natation du Québec (FNQ) est de fournir les informations de bases essentielles à l'organisation des compétitions de natation dans la province, en mettant l'accent sur plusieurs aspects clés :

- Standardisation des pratiques: Assurer que toutes les activités et compétitions de natation suivent les mêmes règles et normes établies par la FNQ, conformément aux règlements de Natation Canada.
- 2. **Promotion de la sécurité :** Mettre en avant les protocoles de sécurité lors des compétitions.
- 3. **Standards de performances :** Fournir les standards à atteindre pour les compétitions octroyées par la FNQ.
- 4. Administration efficace des événements : Définir les procédures et les responsabilités pour l'organisation et la gestion des compétitions de natation, y compris l'admissibilité des athlètes, l'assignation des officielles et officiels ainsi que la gestion des résultats.
- 5. **Communication et transparence :** Servir de référence accessible aux membres de la FNQ, en fournissant des informations claires et actualisées sur les règlements et sur les événements à venir.

Le cadre complet et détaillé de chaque événement se trouve dans l'invitation sanctionnée qui sera publiée sur le site de Natation Canada.

# CHAPITRE 1 – RÈGLES D'ACCÈS AU RÉSEAU DE COMPÉTITION

#### A. Athlète

Deux seules catégories d'affiliation donnent le droit aux athlètes de compétitionner :

- Les athlètes avec une affiliation conforme dans la catégorie « compétitif ».
- Les athlètes avec une affiliation conforme dans la catégorie « non-compétitif » peuvent participer à une (1) invitation sanctionnée de type régionale ou provinciale par saison.

Pour toutes les compétitions, sans exception, l'admissibilité de l'athlète est calculée selon son âge au premier jour de compétition.

Pour participer à des événements provinciaux, les nageuses et nageurs de l'extérieur du Québec doivent être conformément inscrits auprès de leur propre fédération.

#### B. Entraineure et entraineur

Chaque entraineure ou entraineur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération (hors Québec).

Chaque club devra obligatoirement avoir une entraineure ou un entraineur exclusivement dédié à sa fonction durant une compétition. Il ne leur est donc pas permis de compétitionner si cette entraineure ou cet entraineur est la seule personne à représenter son club à ce titre.

**Attention**: afin d'être la seule entraineure ou le seul entraineur présent de son club en compétition, elle ou il devra obligatoirement détenir une certification du PNCE. Il est important de se référer au Règlement de sécurité de la natation en bassin de la FNQ afin de connaître les détails des prérequis.

La conformité des entraineures et entraineur en compétitions devra respecter <u>la Politique d'adhésion</u> <u>et d'affiliation des membres</u>. Le tableau simplifié de la conformité se trouve au lien suivant : <u>Tableau simplifié de la conformité des entraineur-es.</u>

#### C. Club

Les clubs qui participent à une compétition sanctionnée par la FNQ doivent être membres en règle et conformes selon <u>la Politique d'adhésion et d'affiliation des membres</u> ou selon une fédération provinciale / nationale de natation reconnue (si applicable). Des mesures d'exception s'appliquent, voir le <u>Règlement de sécurité de la natation en bassin</u> (Article 28).

## CHAPITRE 2 - RÉSEAU DE COMPÉTITION

Le tableau ci-dessous est un tableau synthèse du réseau de compétition de la Fédération de natation du Québec. Pour plus d'informations et de précisions, il est important de lire tout le guide technique.

Tous les bassins de compétitions doivent répondre aux normes des <u>Règlements et directives</u> concernant les installations de <u>Natation Canada</u> afin de pouvoir obtenir une sanction de la Fédération de natation du Québec et pour une reconnaissance des différents records. De plus, ils devront être dûment arpentés pour le Championnat québécois et les Coupes.

TYPE DE COMPÉTITION	ÂGE REQUIS	TEMPS DE QUALIFICATION	PROGRAMME DES COMPÉTITIONS	
FESTIVAL, CHAMPIONNAT	, COUPE			
Mini coupe	12 ans et moins	Critères de qualification Preuves de temps requises	25m	Individuelles/Relais Finales contre-la- montre
Coupe du Québec junior	17 ans et moins	Preuves de temps requises Standards « Coupe du Québec junior »	25m	Individuelles/Relais Programme complet en préliminaires et demi- programme en finales Préliminaires et finales
Coupe du Québec senior	Ouvert	Preuves de temps requises Standards « Coupe du Québec senior »	25m 50m	Individuelles/Relais Programme complet #1 en 25m et #2 en 50m
Championnat québécois	Ouvert	Preuves de temps requises Standards « Championnat québécois »	50m	Individuelles/Relais Programme complet Préliminaires et finales
Festival par équipes	11 ans et plus	Preuves de temps requises Aucun standard	25m	Individuelles/Relais Finales contre-la- montre et Préliminaires et finales
Grand Prix du Québec	Ouvert	Preuves de temps requises Standards Grand prix	50m	Individuelles/Relais Programme complet
INVITATION				
Essai de temps	Déterminé par le comité organisateur	Déterminé par le comité organisateur	25m/50m	Déterminé par le comité organisateur Individuelles/Relais
Intra club	Déterminé par le comité organisateur	Déterminé par le comité organisateur	25m/50m	Déterminé par le comité organisateur Individuelles/Relais
Régionale et Provinciale	Déterminé par le comité organisateur	Déterminé par le comité organisateur	25m/50m	Déterminé par le comité organisateur Individuelles/Relais Avec ou sans finale

## A. Événements de la FNQ - Festival, Coupes et Championnat

Cette section contient les informations de base nécessaires aux compétitions octroyées par la FNQ de la saison en cours. Le cadre complet et détaillé de chaque événement se trouve dans l'invitation sanctionnée qui sera publiée sur le site de Natation Canada.

#### 1. Renseignements techniques

	Tous les événements de la FNQ sont octroyés en début de saison suivant la Politique d'octroi des compétitions.
Octroi	Pour consulter le calendrier des compétitions octroyées, veuillez suivre le lien suivant : Calendrier d'octroi des événements FNQ.
Contrat	Les comités organisateurs qui se voient octroyer une compétition de la FNQ devront s'engager à respecter toutes les clauses et conditions contenues dans le contrat d'octroi signé en début de saison.
	Les échéanciers concernant la procédure d'inscription, les ajouts, les inscriptions tardives et les changements seront indiqués dans l'invitation qui sera publiée sur le site de Natation Canada.
	Règle générale  2º lundi avant la compétition : Date limite du dépôt des inscriptions sur le site de Natation Canada par le club désirant participer à la compétition.
Échéanciers	Ajouts et modifications  Des ajouts et modifications aux inscriptions sont possibles après la date limite d'inscription moyennant des frais qui seront indiqués dans l'invitation, et ce, jusqu'à la veille de la compétition. L'heure exacte sera indiquée dans l'invitation.
	Important: La période de qualification est applicable en tout temps. Aucune qualification ne peut avoir lieu après la date indiquée dans l'invitation.
Renseignements techniques	Les renseignements techniques de base de chacun des événements se trouvent dans la section ci-dessous. Pour les détails spécifiques, il faut se référer à l'invitation qui sera publiée sur le site de Natation Canada.
	Des officielles et officiels peuvent être nommés par la FNQ et agir comme personnes-ressources dans les fonctions suivantes :
Équipe – ressource	<ul> <li>Gestionnaire d'événement provincial (GEP),</li> <li>Responsable des inscriptions (RI),</li> <li>Conseillère ou conseiller technique en paranatation (CTP) lors des compétitions sanctionnées WPS (World Paraswimming),</li> <li>Mentore ou mentor, si jugé nécessaire.</li> </ul>
Frais	Les frais pour chacun des événements sont détaillés dans la grille des frais de compétition ci-dessous.

## 2. Mini coupe



Compétition annuelle festive et amusante où les nageuses et nageurs représentent leur club dans une compétition de niveau provincial. Les critères minimums d'éligibilité doivent être respectés pour participer à cette compétition.

Clientèle visée	Athlètes de 12 ans et moins
Date	31 mai – 1 <sup>er</sup> juin 2025
Bassin	25m
Catégorie d'âge	8 ans et moins, 9 ans, 10 ans, 11 ans et 12 ans
Format	Finales contre la montre
Durée	2 sessions (sur 1 ou 2 jours)
Standard de qualification	À venir
Période de qualification	À venir
Exclusion	À venir
Nombre d'épreuves par athlète	À venir  Temps prouvés obligatoires et ayant été effectués durant la période de qualification.
Paranatation	Pas de catégorie spécifique
Épreuves au programme	À venir

## 3. Coupe du Québec junior



La Coupe du Québec junior se divise en deux événements annuels complémentaires, répartis en trois zones, visant à préparer les athlètes à des compétitions de niveau supérieur.

Offrant un cadre compétitif et stimulant, cette compétition s'adapte aux besoins des athlètes en développement et propose une expérience formatrice et enrichissante.

Clientèle visée	Athlètes de 12 ans et moins à 17 ans		
	1 <sup>er</sup> : 14 au 16 février 2025		
Date	2°: 28 au 3 mars 2025		
Bassin	25m		
Catégorie d'âge	13 ans et moins, 14-15 ans, 16-17 ans		
Format	Programme complet en préliminaires et demi-programme en finales		
Durée	2.5 jours		
Standard de qualification	Coupe du Québec junior		
Période de qualification	1 <sup>er</sup> septembre 2023 à la date limite d'inscription		
Exclusion	Les athlètes qui participent à une Coupe du Québec senior au courant de la saison.		
Nombre d'épreuves par athlète	1 à 5 standards de qualification réussis : 5 épreuves individuelles minimum. Épreuves supplémentaires : standard de qualification requis pour chacune. Maximum de 8 épreuves individuelles par athlète. Temps prouvés obligatoires et ayant été effectués durant la période de qualification.		
Paranatation	Pas de catégorie spécifique		
Répartition des Clubs	Répartition des clubs - Coupe du Québec junior		

Coupe du Québec junior #1 Coupe du Québec junior #2 Épreuves finales contre-la-Épreuves finales contre-lamontre: montre: 50m Libre 100m Libre 200m Libre 400m Libre 800m Libre 1500m Libre 100m Dos 50m Dos 50m Brasse 200m Dos 200m Brasse 100m Brasse 100m Papillon 50m Papillon 400m QNI 200m Papillon 200m QNI Épreuves au programme Épreuves préliminaires / Épreuves préliminaires / finales: finales: 100m Libre 50m Libre 400m Libre 200m Libre 50m Dos 1500m Libre 200m Dos 100m Dos 100m Brasse 50m Brasse 50m Papillon 200m Brasse 200m Papillon 100m Papillon 200m QNI 400m QNI Finales B offertes pour les 50m à Finales B offertes pour les 50m à 200m 200m

## 4. Coupe du Québec senior



La Coupe du Québec senior est un événement incontournable pour les nageuses et nageurs seniors, juniors performants et les paranageuses et paranageurs (Coupe du Québec senior #2 seulement). Chaque année, deux compétitions rassembleuses sont organisées afin de les préparer aux Championnats canadiens. Ce cadre compétitif stimulant offre aux athlètes l'occasion de se surpasser et se distinguer.

Clientèle visée	Athlètes de tous les âges répondant aux critères de qualification, incluant le niveau collégial et universitaire.
Date	1 <sup>er</sup> : 28 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre 2024 2 <sup>e</sup> : 13 au 16 mars 2025
Bassin	1 <sup>er</sup> : 25m 2 <sup>e</sup> : 50m
Catégorie d'âge	Senior
Format	Préliminaires et finales Finales A-B-C (une finale réservée aux juniors)
Durée	3.5 jours
Standards de qualification	Coupe du Québec senior OUVERT et 18 ans et +
Période de qualification	1 <sup>er</sup> septembre 2023 à la date limite d'inscription
Nombre d'épreuves par athlète	1 à 6 standards de qualification « OUVERT » réussis : 6 épreuves individuelles minimum.  1 à 4 standards de qualification « 18 ans et + » réussis : 4 épreuves individuelles minimum.  Épreuves supplémentaires : standard OUVERT requis pour chacune.  Maximum 8 épreuves individuelles par athlète.  Temps prouvés obligatoires et ayant été effectués durant la période de qualification.
Paranatation	Pas de catégorie spécifique (Coupe du Québec Senior #1)
Épreuves au programme	Programme complet

## Règles spécifiques à la paranatation pour la Coupe du Québec senior #2

i togico opo	omquoo a la	paramatation	pour la ooup	o da Qaoboo	0011101 7/2
	Avoir obtenu une classification de niveau 2, au minimum.  Aucun standard de qualification. Temps prouvés obligatoires et ayant été effectués durant la période de qualification :				
	o Prélim	<ul> <li>Préliminaires: participation à n'importe quelle épreuve du programme.</li> </ul>			
	<ul> <li>Finales: Finales A - éligible uniquement pour les épreuves prévues pour chaque classe sportive dans les règlements de World Para Swimming.</li> </ul>				
Paranatation	Classification SB (SB9): admissible à nager uniquement dans les épreuves de brasse. Pour toutes les autres épreuves, l'athlète devra respecter les règlements des athlètes génériques ou nager hors-concours avec les paranageuses et paranageurs à condition de rencontrer les critères de qualification S/SM10.  Épreuves autorisées par classe sportive				
	Libre	Dos	Brasse	Papillon	TNI / QNI
	50m libre (S1 à S13) 100m libre (S1 à S14), 200m libre (S1 à S5 et S14), 400m libre (S6 à	50m dos (S1 à S5), 100m dos (S1, S2 et S6 à S14)	50m brasse (SB1 à SB3), 100m brasse (SB4 à SB9 et SB11 à SB14)	50m papillon (S2 à S7), 100m papillon (S8 à S14)	150m TNI (SM1 à SM4), 200m QNI (SM5 à SM14)

Les règles spécifiques suivantes ont été établies afin de favoriser l'intégration des athlètes de classification niveau 1 dans la **Coupe du Québec senior #2 seulement**.

Coupe du Québec senior #2	Ces règles s'appliquent seulement à la Coupe du Québec senior #2
Clientèle visée	Athlètes de classification niveau 1 qui sont en démarche de développement vers la classification disponible à l'âge de 12 ans
Objectif visé	Objectif d'intégration, dans une volonté de développement des habiletés en préparation à la classification niveau 2.
Âge	11 ans et plus
Classification	Avoir obtenu une classification de niveau 1, au minimum.
Qualification	Aucun standard de qualification.  Avoir 3 temps prouvés et effectués durant la période de qualification dans 3 styles de nage de 50m et avoir un temps prouvé dans une nage de distance 100m ou 200m.   • Finales: aucun accès aux finales
Épreuves au programme	50m papillon, 50m dos, 50m brasse, 50m libre, 100m libre, 200m libre et 150 TNI/200m QNI L'athlète doit choisir entre le 200m libre et le 150m TNI/200m QNI

## 5. Championnat québécois



Le Championnat québécois est le rendez-vous annuel de l'élite provinciale, et sert d'ultime tremplin aux compétitions de niveau national.

Clientèle visée	Athlètes de tous les âges répondant aux critères de qualification, incluant le niveau collégial et universitaire.
Date	14 au 18 mai 2025
Bassin	50m
Catégorie d'âge	13 ans et moins, 14-15 ans, 16-17 ans, 18 ans et plus
Format	Préliminaires et finales Finales A par catégorie d'âge
Durée	4.5 jours
Standard de qualification	Championnat québécois
Période de qualification	1 <sup>er</sup> septembre 2023 à la date limite d'inscription
Nombre d'épreuves par athlète	1 à 6 standards de qualification réussis : 6 épreuves individuelles minimum. Épreuves supplémentaires : standard de qualification requis pour chacune. Maximum 8 épreuves individuelles par athlète. Temps prouvés obligatoires et ayant été effectués durant la période de qualification.
Épreuves au programme	Programme complet

Avoir obtenu une classification de niveau 2, au minimum.

Les paranageuses et paranageurs doivent avoir réussi une norme de qualification minimale provinciale (MQS) dans leur classe sportive. Une paranageuse ou un paranageur peut s'inscrire à d'autres épreuves admissibles à condition de satisfaire au temps d'inscription provincial à la compétition (MET).

#### Paranatation

Classification SB (SB9): admissible à nager uniquement dans les épreuves de brasse. Pour toutes les autres épreuves, la paranageuse ou le paranageur devra respecter les règlements des athlètes génériques ou nager hors-concours avec les paranageuses et paranageurs à condition de rencontrer les critères de qualification S/SM10.

#### Épreuves autorisées par classe sportive

Nage Libre	Dos	Brasse	Papillon	TNI / QNI
50m libre (S1 à S13)	50m dos (S1 à S5),	50m brasse (SB1 à	50m papillon (S2 à	150m TNI (SM1 à
100m libre (S1 à	100m dos (S1, S2 et	SB3),	S7),	SM4),
S14),	S6 à S14)	100m brasse (SB4 à	100m papillon (S8 à	200m QNI (SM5 à
200m libre (S1 à S5		SB9 et SB11 à	S14)	SM14)
et S14),		SB14)		
400m libre (S6 à				
S14)				

## 6. Festival par équipes



Le Festival par équipes est le rendez-vous compétitif de la saison le plus festif et inclusif. Une excellente manière de finir la saison !

Clientèle visée	Nageuses et nageurs compétitifs de 11 ans et plus
Date	27 au 29 juin 2025
Bassin	25m
Catégorie d'âge	Sections 1 à 3 : 11-13 ans, 14-15 ans, 16-17 ans, 18 ans et plus Sections 4 et 5 : 11-13 ans, 14-15 ans, 16 ans et plus
Format	Préliminaires et finales Finales A par catégorie d'âge
Durée	3 jours
Standard de qualification	Aucun standard
Période de qualification	1 <sup>er</sup> septembre 2023 à la date limite d'inscription
Nombre d'épreuves par athlète	Maximum 6 épreuves individuelles par athlète. Temps prouvés obligatoires et ayant été effectués durant la période de qualification.
Paranatation	Avoir obtenu une classification de niveau 1, au minimum. Pas de catégorie spécifique
Répartition des Clubs	Répartition des clubs - Festival par équipes
Épreuves au programme	Programme complet

Section 1 à 3 : Les clubs qui terminent aux deux derniers rangs sont rétrogradés, les clubs qui terminent aux deux premiers rangs sont promus.

Section 4 : Les clubs qui terminent aux deux premiers rangs passent à la section 3 et les clubs qui terminent aux quatre derniers rangs passent à la section 5.

Section 5 : Le club qui termine au premier rang de sa section 5 passe à la section 4.

## Changements de section

**Important**: lorsqu'un club ne participe pas au Festival par équipes de la saison en cours, il sera automatiquement classé en dernière position de sa section, et donc automatiquement rétrogradé dans la section inférieure.

Dans le cas où le nombre de clubs non participants excéderait le nombre de clubs prévus pour rétrogradation, ils seront tous rétrogradés et des clubs de la section inférieure pourraient être promus en remplacement.

## 7. Grand Prix du Québec



Clientèle visée	Athlètes de tous les âges répondant aux critères de qualification
Date	24 au 27 juillet 2025
Bassin	50m- Piscine du Parc Jean Drapeau, Montréal
Catégorie d'âge	13 ans et moins, 14-15 ans, 16-17 ans, 18 ans et plus
Format	Préliminaires et finales Finales A par catégorie d'âge
Durée	4 jours
Standard de qualification	Grand Prix du Québec
Période de qualification	1 <sup>er</sup> septembre 2023 à la date limite d'inscription
Paranatation	Pas de catégorie spécifique
Nombre d'épreuves par athlète	1 à 6 standards de qualification réussis : 6 épreuves individuelles minimum. Épreuves supplémentaires : standard de qualification requis pour chacune. Maximum 8 épreuves individuelles par athlète. Temps prouvés obligatoires et ayant été effectués durant la période de qualification.
Épreuves au programme	Programme complet

### B. Invitations

Cette section contient les informations de base nécessaires à l'organisation des compétitions par les comités organiseurs durant la saison en cours. Le cadre complet et détaillé de chaque événement se retrouve dans l'invitation sanctionnée qui sera publiée sur le site de Natation Canada.

### 1.Renseignements techniques

Description	On appelle « invitation » toute compétition régionale ou provinciale sanctionnée qui n'est ni un festival, ni une coupe ni un championnat, et dont les journées de compétition sont consécutives.				
Nom	Essai de temps	Réservés aux situations où des athlètes du même club or provenant de clubs différents désirent réaliser des performances pour battre un nouveau record (Classe I – Voir C3.6.1ou obtenir un standard pour une compétition future (classe II – voir C3.6.2).			
	Intra club	Organisée localement pour les membres d'un seul club qu compétitionnent dans la même session.			
	Régionale	Regroupe uniquement des athlètes provenant de clubs issus de la même association régionale de natation.			
	Provinciale	Regroupe des athlètes provenant de clubs de plusieurs associations régionales; des athlètes hors Québec peuve également y prendre part.			
Туре	Une invitation peut être ouverte ou fermée.				
	Ouverte : Tous les clubs peuvent s'inscrire.				
	<b>Fermée</b> : Pour des athlètes provenant de clubs préalablement sélectionnés				
	et précisés dans la sanction de compétition. Les clubs non invités ne				
	peuvent y participer.				

	Les renseignements techniques énumérés sont à la discrétion du comité				
	organisateur de chaque événement :				
Renseignements techniques	<ul> <li>Date</li> <li>Horaire</li> <li>Bassin (25m ou 50m)</li> <li>Nombre de sessions</li> <li>Finales contre-la-montre ou préliminaires/finales</li> <li>Temps de qualification</li> <li>Catégorie spécifique à la paranatation</li> <li>Structure d'épreuves et nombre d'épreuves par athlète</li> <li>Récompenses.</li> <li>Pour les détails spécifiques de chaque invitation, il faut se référer à l'invitation qui sera publiée sur le site de Natation Canada.</li> </ul>				
	Toutes les rencontres doivent être sanctionnées par la Fédération de natation du Québec sur le site de Natation Canada.				
	Les deux genres et les groupes d'âge peuvent être combinés pour compétitionner ensemble dans une même session et un même numéro d'épreuve, mais les résultats doivent être produits en tenant compte du genre et de l'âge des participantes et participants.				
	Une invitation Intra club ou essai de temps peut avoir lieu en tout temps.				
	Restrictions:				
Sanctions	<ul> <li>Aucune sanction d'invitation avec finale ne sera accordée aux mois de septembre et d'octobre.</li> </ul>				
	<ul> <li>Aucune autorisation de sanction d'invitation régionale et provinciale de même calibre ne sera émise les mêmes fins de semaine que les Festivals par équipes, les Mini coupes, les Coupes du Québec et le Championnat québécois.</li> </ul>				
	La FNQ se réserve en tout temps le droit de refuser une sanction d'invitation, si elle juge que le nombre ou l'emplacement géographique pourrait nuire à la bonne organisation des Festivals, des Coupes ou du Championnat.				
Frais	Les frais de sanction et les frais fixes de participation par athlète pour chacun des événements sont détaillés ci-dessous. Les frais par épreuves sont à la discrétion du comité organisateur.				

# CHAPITRE 3 – GRILLE DES FRAIS DE COMPÉTITION

Pour chaque compétition sanctionnée, les frais de compétition se définissent comme suit :

TYPE DE COMPÉTITION		FRAIS DE SANCTION (b)	FRAIS FIXES DE PARTICIPATION PAR ATHLÈTE (b)	COÛT POUR UNE ÉPREUVE INDIVIDUELLE	COÛT POUR UNE ÉPREUVE DE RELAIS				
INVITATION									
Locale – Intra club <sup>(c)</sup>		28 \$ <sup>(d)</sup> + taxes	5,50\$ + taxes						
Régionale	Essai de temps	28 \$ <sup>(d)</sup> + taxes	5,50\$ + taxes	Discrétion du club ou de l'association régionale <sup>(a)</sup>					
	Invitation ouverte ou fermée	28 \$ <sup>(d)</sup> + taxes	5,50\$ + taxes						
Provinciale	Essai de temps	28 \$ <sup>(d)</sup> + taxes	6,50\$ + taxes						
	Invitation ouverte ou fermée	132,50\$ <sup>(d)</sup> + taxes	6,50\$ + taxes						
FESTIVAL, COUPES ET CHAMPIONNAT									
Festival par équipes		132,50 \$ + taxes	9,90 \$ + taxes	76,60\$ + taxes Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais					
Mini coupe		132,50 \$ + taxes	6,50\$ + taxes	55\$ + taxes Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais					
Coupe du Québec junior		132,50 \$ + taxes	14,30\$ + taxes	80,80\$ + taxes Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais					
Coupe du Québec senior		132,50 \$ + taxes	14,30\$ + taxes	80,80\$ + taxes Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais					
Championnat québécois		132,50 \$ + taxes	23,90\$ + taxes	86\$ + taxes Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais					
Grand Prix du Québec		132,50 \$ + taxes	23,90\$ + taxes	96\$ + taxes Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais					

Afin d'inclure les maitres dans une sanction de compétition avec des athlètes groupe d'âge, le comité organisateur d'une invitation devra créer :

- Deux sanctions bien distinctes sur le site de Natation Canada (CHAQUE demande sera facturée),
- · Deux fichiers d'inscriptions Lenex bien distincts,
- Des invitations respectant les règlements de chaque catégorie d'athlète,
- Des fichiers de résultats différents pour chaque type de règlement et d'athlète.
- (a) Les frais par épreuves individuelles et de relais sont à la discrétion du club ou de l'association régionale. Cependant, il est recommandé de préserver un coût raisonnable et de s'assurer que les informations sur les tarifs soient communiquées rapidement aux clubs participants. Les tarifs officiels devront être connus obligatoirement dans l'invitation.
- (b) Les frais fixes par athlète doivent être mentionnés dans l'invitation et ne sont pas remboursables. Le comité organisateur est responsable de percevoir les frais fixes de participation avant la compétition. La FNQ procèdera par facturation au club organisateur pour la récupération des frais fixes et les frais d'autorisation de sanction.
- (c) Un club sera exempté de frais d'autorisation de sanction et de frais fixes pour ses DEUX (2) PREMIÈRES RENCONTRES INTRACLUBS de la saison entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 août, si la demande est effectuée au minimum 7 jours de calendrier complet avant l'événement. (Incluant rencontre groupes d'âge et maitres).
- (d) Les frais d'autorisation de sanction seront augmentés de 50 \$ si la demande est effectuée dans une période de moins de 7 jours ouvrables avant l'événement. Le montant sera augmenté de 100 \$, si demandé moins de 2 jours ouvrables avant l'événement, et ce, sous réserve de la capacité de répondre à la demande du personnel de la FNQ dans un si court délai.

## CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS POUR LES COMITÉS ORGANISATEURS

#### 1. Autorisation de sanction de compétitions

Une compétition sanctionnée par la FNQ officialise les temps enregistrés lors de cet événement. La sanction est émise si tous les règlements et procédures énoncés dans ce document sont respectés. La FNQ peut refuser une demande de sanction et devra justifier sa décision par écrit au club organisateur. Les compétitions sanctionnées seront affichées sur le site de Natation Canada.

#### 2. Règlements et procédures

Toutes les compétitions sanctionnées au Québec doivent respecter les règlements et les procédures suivants en tout temps :

- Règlements de natation et paranatation Natation Canada https://www.swimming.ca/fr/reglementsnatationcanada/
- Règlement de sécurité de la natation en bassin : <a href="https://fnq.ca/disciplines/disciplines/reglements/">https://fnq.ca/disciplines/disciplines-reglements/</a>
- Procédure de sécurité pour les échauffements en compétition de natation de Natation
   Canada: <a href="https://www.swimming.ca/content/uploads/2021/07/procedures-de-securite-pour-lechauffement-en-competition-de-natation-canada-2020.pdf">https://www.swimming.ca/content/uploads/2021/07/procedures-de-securite-pour-lechauffement-en-competition-de-natation-canada-2020.pdf</a>

#### 3. Processus des Inscriptions

Les nageuses et nageurs participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex. : le statut « confirmer compte » ne constitue pas une inscription conforme) dans le système d'inscription en ligne de Natation Canada.

L'inscription à la compétition doit obligatoirement avoir été faite par le système d'inscription en ligne de Natation Canada sans quoi le comité organisateur et le club s'exposent à des risques de défaut d'inscription et à des pénalités financières.

#### 4. Pénalités pour défaut d'inscription

Pour une nageuse ou un nageur non inscrit dans le système d'inscription en ligne et ayant participé à une compétition :

- Une pénalité de 50 \$ par nageuse ou nageur fautif sera envoyée à son club d'appartenance et celui-ci aura l'obligation de finaliser son affiliation dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivant la réception de la lettre, sans quoi le montant de la pénalité sera doublé (100 \$).
- Le comité organisateur ayant accepté à son événement une ou un athlète non inscrit recevra une pénalité de 100 \$ par nageuse ou nageur fautif.

Pour une nageuse ou un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :

- La Fédération de natation du Québec procèdera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. La nageuse ou le nageur sera alors inscrit dans la catégorie « compétitif ».
- Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ au club fautif.

La FNQ procèdera par facturation au club fautif selon les modalités de facturation prévues à la présente politique.

Un club en défaut de paiement des pénalités 120 jours après la date de facturation, pourra se voir suspendu de tous ses droits et privilèges de membre en règle.

#### 5. Responsabilités

Pour toute compétition sanctionnée, les comités organisateurs s'engagent à ce qui suit :

#### **AVANT l'événement**

- Respecter intégralement les règlements mis en place dans le guide technique par la Fédération de natation du Québec (FNQ).
- Valider l'admissibilité des athlètes et respecter le processus des inscriptions ci-haut mentionnées.
- Respecter tous les règlements de Natation Canada pour la tenue d'une compétition, ainsi que le <u>règlement de sécurité de la natation en bassin</u> en vigueur.
- S'assurer de respecter en tous points les éléments essentiels du montage de la piscine avant l'arrivée des officiels : <u>Document de vérification de la piscine</u>.
- N'apporter aucune modification ou aucun changement à l'invitation d'une compétition sanctionnée sans l'autorisation de la FNQ.
- S'assurer que le logiciel utilisé dans le cadre de la compétition soit à jour avec la plus récente version du logiciel Splash Meet Manager pour la gestion de la rencontre. Veuillez vérifier votre version sur le site web suivant pour voir si des mises à jour sont disponibles : <a href="http://wiki.swimrankings.net/index.php/Main\_Page">http://wiki.swimrankings.net/index.php/Main\_Page</a>.
- Utiliser l'application mobile SplashMe et l'option d'affichage des résultats en ligne.
- Considérer l'achat de médailles, trophées, rubans et bannières chez notre commanditaire, <u>Trophées Dubois</u> ltée pour les compétitions non octroyées par la FNQ.

- S'assurer d'avoir le personnel minimum requis pour tenir une compétition. Veuillez-vous référer au règlement de Natation Canada C1.2.1 pour les détails.
  - Dans certaines rencontres, les officielles et officiels peuvent cumuler diverses fonctions si elles ne sont pas incompatibles.
  - Tous les postes de niveau II et plus doivent être occupés par des officielle et officiels ayant au moins suivi le stage théorique.
  - Le comité de direction de chacune des compétitions devra s'assurer à l'avance d'avoir des officielles et officiels compétents en nombre suffisant ou prévoir la formation nécessaire des officielles et officiels qu'il compte assigner à chacun des postes majeurs (niveau II), lors de chaque session. La FNQ pourra soutenir les clubs dans la formation, sur demande, si la requête est effectuée dans un délai de 7 jour ouvrable.

Toute compétition doit se dérouler en présence d'une directrice ou d'un directeur de rencontre et d'une ou un juge-arbitre qualifié. Un non-respect de cette règle entraine l'annulation de tous les temps réalisés par les athlètes ainsi que la reconnaissance des expériences des officielles et officiels.

La ou le juge-arbitre doit s'assurer du respect par les entraineures et entraineurs ainsi que les participantes et participants des normes incluses dans le livre de règlement de Natation Canada et le règlement de sécurité de la natation en bassin de la Fédération de natation du Québec.

#### **APRÈS l'événement :**

- Exporter et télécharger les résultats de la compétition sur le site de Natation Canada, dans un délai de 24 h lorsque possible (au plus tard 8 jours après la compétition) au format habituel (fichier SDIF / CL2) afin de valider les nageuses et nageurs inscrits et publier les résultats officiels en ligne.
- Envoyer les documents suivants par courriel à <u>competition@fnq.ca</u> au plus tard 8 jours après la compétition
  - La sauvegarde complète (Ficher SMB),
  - o Les formulaires de réclamation (protêts), s'il y a lieu,
  - Les formulaires d'accidents complétés et signés par les responsables, s'il y a lieu,
  - o Le résumé d'une situation conflictuelle, s'il y a lieu.
- S'assurer de faire parvenir tous les documents nécessaires à l'homologation d'un record canadien, s'il y a lieu <a href="https://www.swimming.ca/fr/procedure-de-demande-de-record-canadien/">https://www.swimming.ca/fr/procedure-de-demande-de-record-canadien/</a>
- Percevoir les frais fixes de participation associés aux différentes compétitions selon la grille publiée. La FNQ procèdera par facturation auprès du club organisateur suivant la réception des résultats de la compétition.
- Remplir le sondage post-événement dans les quinze (15) jours suivant l'événement.

#### 6. Interprétation

La version en ligne du guide technique sur le site de la FNQ prévaut.

Les versions en ligne des invitations sur le site de Natation Canada demeurent en tout temps les versions officielles.

Lorsque traduits, les textes français prévalent par rapport aux textes anglais.